

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 SEPTEMBRE 2020

<i>Nombre de conseillers</i> En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13 Absents : 2 Pouvoirs : 0	L'AN DEUX MIL VINGT le 2 septembre à 20 h le Conseil Municipal de la Commune d'Héry sur Alby dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques ARCHINARD Date de convocation : 27/08/2020
<i>Présents</i>	BECHET Franck, CLAVEL Patrick, COCHET Paul, DUPENT Véronique, FRANCILLARD Pierre, GROSJEAN Claudine, JOURDAN Patricia, MILLION-VIRET Nathalie, PACLET Romain, STEFANI Chiara, SURREAUX Julie, TROUILLON Sylvain
<i>Absents :</i> <i>Pouvoirs :</i>	DUFFOURD Géraldine, MUGNIER Françoise

Madame STEFANI Chiara ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a accepté.

I – Convention de mise à disposition du personnel des services techniques d'Alby-sur-Chéran

Monsieur le Maire rappelle que depuis avril 2015, la commune signe une convention pour mise à disposition d'agents des services techniques d'Alby-sur-Chéran à Héry-sur-Alby. Cette convention a été reconduite jusqu'en avril 2020

Les 2 communes se sont rencontrées afin d'établir un bilan sur cette année de fonctionnement écoulée. La qualité du service rendu reste incontestable. Il a été convenu de renouveler cette convention pour un total de 27 h par semaine.

Une nouvelle convention est proposée pour une année soit du 13 avril 2020 au 12 avril 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'approuver la nouvelle convention de mise à disposition du personnel des services techniques d'Alby-sur-Chéran auprès de la commune d'Héry-sur-Alby pour 27 h par semaine.

II – Annulation délibération n°2020-20 - Remboursement repas des élus 13 mars 2020

Monsieur le Maire rappelle que le 13 mars 2020 un repas a été organisé pour la fin de mandat des élus, élus en 2014. Ce repas a été financé par Mr Jacques ARCHINARD.

Par délibération en date du 3 juin 2020, le conseil municipal s'est prononcé en faveur du remboursement des frais engagés à l'occasion de ce repas pour un montant total s'élevant à 805.50 € (huit cent cinq euros et cinquante cts).

La Préfecture en date du 7 août 2020 au titre de sa mission du contrôle de la légalité a demandé le retrait de cette délibération. En effet, le remboursement acté au sein de la délibération n° 2020-20 n'entrant dans le champ d'aucune disposition réglementaire, l'acte est entaché d'illégalité.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'approuver le retrait de la délibération n° 2020-20 – remboursement repas des élus.

III - Travaux route des Monts - Convention d'assistance Travaux

La commune d'HERY-SUR-ALBY a pour projet d'améliorer la route des Monts pour sécuriser les usagers. Les travaux à mener nécessitent l'acquisition préalable auprès des propriétaires riverains des emprises foncières nécessaires au projet.

Le cabinet de Géomètre DAVIET BISSON, propose au travers de 3 devis en date du 3 avril une assistance pour :

- Réaliser les plans, états parcellaires et la note technique du dossier d'enquête d'utilité publique pour un montant TTC de 1 326.00 € ;
- Apporter une assistance de maître d'œuvre pour la réalisation d'une première tranche de travaux au vu de la maîtrise foncière pour la somme TTC de 4 050.00 € ;
- De lever des emprises en fin de travaux pour finaliser les acquisitions DOMENGE et CROCHERIE pour un montant TTC de 1 298.40 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider l'ensemble des missions proposées pour avancer sur le dossier des travaux de la route des Monts.

IV - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Missions foncières

La commune d'HERY-SUR-ALBY a pour projet d'améliorer la route des Monts pour sécuriser les usagers. Les travaux à mener nécessitent l'acquisition préalable auprès des propriétaires riverains des emprises foncières nécessaires au projet.

Les acquisitions amiables à ce jour, n'ont pu aboutir et nécessitent d'engager une enquête portant sur l'utilité publique du projet, afin d'assurer la maîtrise foncière.

La commune a sollicité la société TERACTION afin de l'assister dans ses démarches d'acquisitions foncières, amiables et judiciaires. TERACTION propose une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrages concernant les missions foncières suivantes :

- négocier avec les propriétaires concernés des acquisitions ou des conventions diverses (occupations temporaires, indemnisations...);
- faire signer les conventions correspondantes ;
- réitérer, le cas échéant sous la forme d'actes administratifs, les accords amiables ;
- réaliser le cas échéant les dossiers de déclaration d'utilité publique et mener à bien les procédures d'expropriation ;
- piloter les procédures relatives à l'instruction des dossiers en lien avec la Préfecture et les différents partenaires (géomètre, avocat, domaines...).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- de confier à la société TERACTION le soin de l'assister concernant la maîtrise foncière des emprises nécessaires à l'amélioration de la route des Monts ;
- de solliciter TERACTION pour les missions semblables dans le cadre des projets d'aménagement à venir ;
- autorise pour cela M. le Maire à signer la convention avec la société TERACTION ;

Et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

V – Divers

Vie associative : il est rappelé que les règles d'hygiène sont strictement respectées avant, pendant et après chaque activité.

SIPA : les représentants ont été désignés.

- Petite enfance et jeunesse : Patricia JOURDAN
- Petite enfance : Véronique DUPENT
- Sport : Romain PACLET
- Culture : Pierre FRANCILLARD
- Bâtiments et travaux : Patrick CLAVEL et Nathalie MILLION-VIRET
- Communication : Julie SURREAUX

La séance est levée à 22h30.

Fait à Héry sur Alby,
Le 9 septembre 2020
Le Maire,
J. ARCHINARD

Franck BECHET		Patricia JOURDAN	
Patrick CLAVEL		Nathalie MILLION-VIRET	
Paul COCHET		Françoise MUGNIER	Absente
Géraldine DUFFOURD	Absente	Romain PACLET	
Véronique DUPENT		Chiara STEFANI	
Pierre FRANCILLARD		Julie SURREAUX	
Claudine GROSJEAN		Sylvain TROUILLON	